



JU-JUTSU TRADITIONNEL DE GARONNE

Tél. : 06 81 03 81 59 — <http://www.jujutsudegaronne.org>

[Mail : jujutsudegaronne@free.fr](mailto:jujutsudegaronne@free.fr)

Siège social : 106, route du Capon 33550 TABANAC

SIRET : 421 414 244 000 28



BORDEREAU D'INSCRIPTION DU 29/9/2019

Entraînement club du Dimanche

Dojo Colombiers 15 allée des Acacias 33700 Mérignac



NOM :

PRÉNOM :

TITRE AEJT :

N° CARTE AEJT :

TÉLÉPHONE :

Participera à : *(Rayer les mentions non choisies)*

L'entraînement Kyus et CN du dimanche matin de 9 h 00 à 12 h 00 :
(Programme de blanche à marron y compris Kata du Sho-Dan)

oui / non

Au repas du dimanche midi au Restaurant :

oui / non

(Menu laissé au libre choix de chacun, restaurant à 300 m du Dojo)

L'entraînement Ceinture Noire du dimanche Après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 :
(Programme de Cn1 à Cn5 sauf Kata du Sho-Dan)

oui / non

La séance de préparation à la sélection SHG à partir du 3^e stade sur sélection
de 16 h 45 à 18 h 15 :

oui / non

(Programme de SHG Théorie et Bases)

à remettre au Responsable Technique, au plus tard le samedi précédent la journée (par mail ou papier).

Date

Signature

La participation aux entraînements est incluse dans la cotisation club des membres de l'association. Pour les membres extérieurs à l'association, la participation est accessible sans cotisation dans la limite de 2 entraînements par saison, au-delà il convient d'acquitter la cotisation de 35 € fixée par l'assemblée générale donnant accès à l'ensemble des entraînements du dimanche fixée au calendrier club.

Rappel : En cas de préparation d'un examen pour le passage d'un titre AEJT au sein du club, il est obligatoire de participer à au moins 2/3 de ces entraînements qui peuvent également servir de lieu d'examen !